

## 1. PREAMBULE

Laurence Phédon Sophrologue est une auto-entreprise immatriculée sous le numéro 888 765 849 00029, dont le siège social est situé au 89 avenue de la République – 93110 ROSNY sous-Bois

## 2. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des Services de sophrologie, proposés par Laurence Phédon aux clients sous la forme de :

– Séances individuelles,

– Séances en groupe,

– Ateliers de groupe,

Les caractéristiques principales des services, sont présentées sur la page internet du prestataire et sur les flyers imprimés à cette intention. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un service est de la seule responsabilité du client. Ces conditions s'appliquent également (à l'exclusion de toutes autres conditions) aux services proposés sur internet (séances, ateliers, conférences en distanciel). Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout client à la conclusion du contrat de fourniture des Services et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées avant la conclusion du contrat de fourniture des Services. La validation de la commande de Services par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de vente. Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat. Il est de la responsabilité du client de consulter la mise à jour en vigueur sur la page internet du prestataire.

## 3. FORMULES - DUREES

Le client peut acheter chaque prestation au tarif en vigueur. (Séances individuelles, en groupe, ateliers). Un devis gratuit, est proposé pour les forfaits et devient contractuel à la signature.

## 4. TARIFS

Les Services proposés sont fournis aux tarifs en vigueur lors de l'enregistrement de la commande par le Prestataire. Les prix sont exprimés en Euros TTC. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, tel qu'indiqué sur la grille tarifaire du prestataire, celui-ci se réservant le droit, en dehors de cette période de validité, de modifier les prix à tout moment. Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat.

Une facture est établie par le prestataire et remise au client sur demande.

## 5. MODES DE REGLEMENT

Le règlement s'effectue à l'issue de chaque séance au moyen d'une carte bancaire ou en espèces ou en chèque (uniquement pour les forfaits payés en 2 ou 3 fois maximum sans frais.)

Les chèques en paiement du forfait, sont encaissés dans un délai de 2 ou 3 mois maximum à compter du jour de la signature du devis. Aucune séance manquée du fait du client (dans le cadre d'un forfait) ne sera remboursée.

En cas d'impossibilité du maintien d'une séance payée à l'avance (forfait) le prestataire proposera une séance de remplacement au client ou à l'ensemble du groupe, s'il s'agit d'une séance collective.

## 6. GARANTIE DU PRIX

Pendant toute la durée du contrat, le prix fixé sur le devis est garanti. PREVENTION DES IMPAYES. En cas de défaut de paiement des forfaits le service proposé au client sera suspendu jusqu'au versement du montant impayé, majoré des éventuels frais bancaires. Si le client ne régularise pas sa situation ou si un second incident de paiement intervient, le présent contrat pourra être résilié de plein droit aux torts exclusifs du client dans les conditions prévues à l'article 12.2. Au premier impayé, il pourra être adressé par courrier ou par mail au client, une note d'information sur le montant des frais bancaires de rejet que le prestataire aura dû supporter en raison de l'impayé. À défaut de régularisation du paiement en question, le prestataire pourra imputer au client le montant des frais bancaires payés par ce dernier. Le prestataire se réserve la possibilité de recourir à un tiers pour le recouvrement de toute créance impayée en euros constants (sauf en cas de modification du taux de TVA).

## 7. EFFETS PERSONNELS / MOBILIER / LIEU D'ACCUEIL

Le client est responsable de ses effets personnels, le prestataire ne peut être tenu pour responsable de la détérioration, perte ou vol des effets personnels du client, quel que soit le lieu d'accueil. Le bon usage du mobilier mis à disposition du client par le prestataire, le respect du lieu d'accueil sont soumis à la responsabilité civile du client.

## 8. GROUPE, ATELIERS

Le prestataire se réserve le droit d'annuler les séances et ateliers s'il n'y a pas un minimum de participants inscrits ou si l'intervenant se trouve dans l'impossibilité d'animer la prestation.

## 9. RESPONSABILITE ET GARANTIE

Toute information, tout conseil et/ou résultat ne prétendent en aucun cas constituer ou remplacer un avis ou un traitement médical.

Le prestataire ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un accident survenu à l'un des clients durant l'une de ses séances, ateliers, sauf à ce que la preuve d'une faute commise par le prestataire soit établie en justice. Le prestataire ne saurait être responsable des dommages directs ou indirects subis par le client lorsque le comportement de ce dernier en est à l'origine ou a concouru au dommage qu'il prétend subir.

## 10. ENGAGEMENTS – OBLIGATIONS DU CLIENT

### 10.1 Comportement

Tout comportement portant atteinte à sa propre sécurité, celle d'autrui (notamment consommation de drogues, alcool etc.) ou qui empêcherait le bon déroulement des cours, stages et/ou ateliers, sera sanctionné par l'exclusion définitivement du client sans que ce dernier ne puisse prétendre au remboursement des sommes versées au prestataire.

### 10.2 Média

Tout enregistrement quel qu'il soit (son, vidéo, etc.) sans l'autorisation du prestataire est strictement interdit.

## 11. MODALITES D'ANNULATION

### 11.1 A l'initiative du client

La résiliation du contrat à l'initiative du client est strictement limitée aux cas de force majeure visés à l'article 13 des présentes après régularisation d'éventuels impayés ainsi qu'en cas de déménagement ou de mutation hors Ile-de-France

## 11.2 A l'initiative du prestataire

Par ailleurs, le contrat peut être résilié, à tout moment, par le prestataire de plein droit sans préavis ni indemnité dans le cas où l'attitude, le comportement ou la tenue du client serait contraire aux bonnes mœurs, ou causerait un trouble au bon fonctionnement des activités ou à l'ordre public, ou occasionnerait une gêne caractérisée pour les autres client(e)s, ou serait non conforme au présent contrat (notamment et sans que cela soit limitatif en cas de défaut de paiement ou en cas de dénigrement ou d'atteinte à la notoriété du prestataire). Cette faculté de résiliation de plein droit devra être précédée d'un débat contradictoire avec le client, au cours duquel, le client aura la faculté de contester la mesure et de justifier son comportement. La résiliation du contrat sera prononcée (après régularisation d'éventuels impayés) si le prestataire n'est pas convaincu par les motifs invoqués par le client.

## 12. CAS DE FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, c'est-à-dire en présence d'un événement imprévisible et indépendant de la volonté des parties, notamment sans que cette liste ne soit limitative, pour causes de santé, ou causes professionnelles, le client peut demander, la résiliation du contrat par courrier recommandé avec avis de réception, adressé au prestataire. La résiliation est effective après le délai de préavis de 15 jours qui court dès la première présentation du courrier RAR de la demande de résiliation accompagnée des pièces justificatives. Le prestataire se réserve la possibilité de vérifier la véracité des pièces présentées par le client pour justifier de cet empêchement définitif. Dans le cas où le prestataire a d'ores et déjà perçu le prix intégral, le prestataire remboursera alors celui-ci au client au prorata.

## 13. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le traitement informatique du dossier du client dans le cadre de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25/05/2018, lui ouvre un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données du dossier. Pour user de cette faculté, le client doit s'adresser auprès du prestataire.

## 14. DROIT APPLICABLE – JURIDICTIONS COMPETENTES

Les présentes Conditions Générales de Ventes sont régies, interprétées et appliquées conformément au droit français, la langue d'interprétation étant la langue française en cas de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition des présentes, les parties conviennent de rechercher une solution amiable. Le Client est informé qu'il peut recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. conso. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation. A défaut, les tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Paris seront seuls compétents.

## 15. INFORMATION PRECONTRACTUELLE – ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation et notamment les informations suivantes :

- Les caractéristiques essentielles du Service ;
- Le prix des Services et des frais annexes ;
- En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le prestataire s'engage à fournir les Services commandés ;
- Les informations relatives à l'identité du prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- Les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige. Le fait pour une personne physique (ou morale), d'effectuer un achat immédiat ou de commander un Service emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE



Signature client précédé de la mention « lu et approuvé »

Imprimé par le prestataire.

 Ne pas jeter sur la voie publique, utilisez le réceptacle de tri approprié.